

## **AVIS PUBLIC**

**Aux personnes intéressées par les projets de règlement suivants :**

- **Projet de règlement numéro 597-2023 modifiant le plan d'urbanisme numéro 423-2011**
- **Projet de règlement numéro 598-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 424-2011**
- **Projet de règlement numéro 599-2023 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 429-2011**

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 juillet 2023, le conseil a adopté le projet de règlement d'amendement numéro 597-2023 modifiant le plan d'urbanisme numéro 423-2011, le projet de règlement d'amendement numéro 598-2023 modifiant le règlement zonage numéro 424-2011 et le projet de règlement d'amendement numéro 599-2023 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 429-2011;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 août 2023 à 18h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1048, rue Saint-Cyrille, Normandin;
3. L'objet des projets de règlement assujettis à la consultation publique est :
  - a) de retirer Les Grands jardins de Normandin des territoires d'intérêt au sein du plan d'urbanisme (597-2023);
  - b) de modifier les limites du périmètre d'urbanisation (597-2023);
  - c) d'agrandir l'affectation urbaine dans la portion est du périmètre d'urbanisation (597-2023);
  - d) de créer les zones C117 et C118 à même une partie de la zone A77, afin d'y permettre certains usages commerciaux, publics et institutionnels, industriels artisanaux et récréatifs (598-2023);
  - e) de modifier le cahier des spécifications afin d'y inscrire les usages autorisés et les normes applicables pour les zones C117 et C118 (598-2023);
  - f) de retirer des dispositions particulières applicables au site Les Grands jardins de Normandin (598-2023);
  - g) de retirer le site Les Grands jardins de Normandin des sites d'intérêt culturel assujettis (599-2023);
4. Au cours de cette assemblée publique les projets de règlement et les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur seront expliqués et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;

5. L'ensemble des projets de règlement peuvent être consultés aux heures et jours réguliers d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville sis au 1048 rue Saint-Cyrille, Normandin, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que sur le site internet de la Ville.

Donné à Normandin ce 19 juillet 2023



Jean-Sébastien Nadeau,  
Directeur général et greffier

### **Certificat de publication**

Avis d'assemblée publique de consultation – Projets de règlement d'amendement  
numéro 597-2023, 598-2023 et 599-2023.

Je, soussignée, directeur général et greffier de la Ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office qu'il y a eu affichage au bureau de la Ville et sur le site internet, de l'avis ci-joint, le 19 juillet 2023 entre 8h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Normandin, ce 19 juillet 2023.



Jean-Sébastien Nadeau,  
Directeur général et greffier  
**Renseignements : (418) 274-2004**